

Procès verbal du Conseil Municipal
du 30 juillet 2026

Le jeudi 30 juillet 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 24 juillet 2026, s'est réunie sous la présidence de Roland COUTOU.

Secrétaire de la séance : Martine LUGAGNE

Présents : Roland COUTOU, Martine LUGAGNE, Roseline MUSARD, Matthieu HENRY, Didier AFFRE, Frédérique BEAUFUME, Bruno BESSIERES, Evelyne HUGUES, Pierre-Franck LUYE

Absents et excusés : Ophélie LAMOUREUX, Boris BAUWENS

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil, en date du 05 juin 2026.

Le PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

Monsieur le Maire propose d'inclure à l'ordre du jour deux délibérations supplémentaires :

- Solidarité en faveur des communes sinistrées
- Octroi d'une remise gracieuse de créance au bénéfice de SAS « **Les Gourmandises d'Eléa et Manon** »

REVISION TARIF CANTINE SCOLAIRE BARBOTEU RESTAURATION (N° DE _049_2026)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à la convention de restauration les prix des repas et frais applicables à compter du 1er septembre 2026 sont révisés.

Tarif appliqués à compter du 1er septembre 2026 : repas maternelle, primaire, adulte : 4.33 euros TTC

Délibération : adoptée.

PROPOSITION TARIF CANTINE SCOLAIRE LE RADICA (N° DE _050_2026)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Restaurant Le Radica à Riols a présenté un projet d'ouverture d'un restaurant traditionnel accompagné d'un service de portage de repas destinés aux écoles maternelles et primaires et des plats traiteurs à emporter.

Tarif appliqués pour le service de portage de repas destinés aux écoles à compter du 1er septembre 2026 : repas maternelle, primaire, adulte: 5.20 euros TTC

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'autoriser la signature du contrat de fourniture de repas destiné à la restauration scolaire et d'approuver les tarifs présentés ci-dessus.

Vote l'unanimité.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX ICHIS, FOUILHO et LA PRADE CHOIX DES ENTREPRISES (N° DE _051_2026)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les offres reçues suite à l'appel public à la concurrence publié le 17 avril 2026 concernant le marché de travaux d'assainissement des hameaux Ichis, Fouilho et La Prade

Le nombre d'offres reçues par lot :

- Lot 1 : Canalisation : 4 offres
- Lot 2 : Station d'épuration à filtres plantés de roseaux : 3 offres

Suite à l'analyse des candidatures et l'examen des offres, la Commission d'Appel d'Offre en date du 20 juillet 2026 a permis un classement des offres et permet l'attribution du marché. Il est proposé l'attribution les marchés, suivant un classement établi d'après les critères d'attribution communs à tous les lots : le prix (40 %), la valeur technique (60 %),

Au vu de l'analyse des offres en date du 20 juillet 2026, le Conseil Municipal décide d'attribuer les lots aux soumissionnaires :

Numéro et désignation du lot	Entreprise classée première et choisie par la CAO	Montant de l'offre en € HT
Lot 1 : Canalisation	SAS Jean ROGER – 64 Route de Saint-Pons – 34600 BEDARIEUX	693 120.70
Lot 2 : Station d'épuration à filtres plantés de roseaux	SERPE SASU - Ste d'Entretien et de Restauration du patrimoine et de l'Environnement - 286 rue Charles Gide 34670 BAILLARGUES (agence)	159 498.25
	TOTAL HT	852 618.95

Délibération : adoptée.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS (N° DE_052_2026)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder à une mise à jour du tableau des effectifs dans le cadre de la campagne annuelle de promotion interne 2026 proposant la nomination en faveur de Madame LAURENCOT Florence au grade de Rédacteur Territorial par voie dérogatoire (dispositif temporaire de requalification des Secrétaires généraux de mairie) ; suite à l'inscription sur le tableau d'avancement au grade de Rédacteur Territorial des secrétaires généraux de mairie de Madame LAURENCOT Florence. Dans ce cadre, il est proposé à partir du 01/08/2026 de créer un poste de Rédacteur Territorial des secrétaires généraux de mairie à temps complet, et de supprimer le poste actuel d'adjoint technique 2ème classe occupée par Mme LAURENCOT Florence, celui-ci devenant sans objet du fait de sa promotion interne.

Vote à l'unanimité.

SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES (N° DE_053_2026)

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique. Face à ce drame, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile a appelé les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire. Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Prémian tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées. Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de Prémian contribue à soutenir les communes impactées dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante : Faire un don d'un montant de 500 € à la Protection civile.

Vote à l'unanimité.

OCTROI D'UNE REMISE GRACIEUSE DE CREANCE AU BENEFICE DE LA SAS « Les Gourmandises d'Eléa et Manon » (N° DE_054_2026)

Monsieur le Maire présente la demande en date du 28/07/2026 du Gérant SAS « Les Gourmandises d'Eléa et Manon », sollicitant une remise gracieuse de la créance d'un montant de 4 168,40 € TTC (quatre mille cent soixante huit euros et quarante centimes), correspondant à 4 mois de loyers communaux impayés (de mai à août 2026). Considérant la situation financière particulièrement difficile traversée par cette entreprise locale, considérant l'intérêt de préserver l'activité économique et le tissu commercial de proximité sur le territoire de la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder cette remise gracieuse.

Délibération : adoptée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Financement des travaux d'assainissement des hameaux Ichis, Fouilho et La Prade : Monsieur le Maire présente les différentes offres de prêt reçues de La Banque Postale, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne. Les taux étant beaucoup montés ces quinze derniers jours, il suggère, de reculer la date de prise de décision de cet emprunt, dans l'attente d'une meilleure conjoncture, à voir en septembre.
- Convention d'utilisation de la salle associative située au 3^{ème} étage, Impasse Lou Céries : présentation de la convention
- Contrat de prestation de livraison de repas pour établissements scolaire : présentation du contrat.

SEANCE LEVEE A 20h00

Roland COUTOU
Président de séance

Martine LUGAGNE
Secrétaire de séance



A handwritten signature 'M. Lugagne' in cursive, written over a horizontal line.

LISTE RÉCAPITULATIVE

Séance du 30 juillet 2026

DATE	NUMERO	OBJET
30/07/2026	DE_049_2026	REVISION TARIF CANTINE SCOLAIRE BARBOTEU RESTAURATION
30/07/2026	DE_050_2026	PROPOSITION TARIF CANTINE SCOLAIRE LE RADICA
30/07/2026	DE_051_2026	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX ICHIS, FOUILHO et LA PRADE CHOIX DES ENTREPRISES
30/07/2026	DE_052_2026	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
30/07/2026	DE_053_2026	SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES
30/07/2026	DE_054_2026	OCTROI D'UNE REMISE GRACIEUSE DE CREANCE AU BENEFICE DE LA SAS « Les Gourmandises d'Eléa et Manon »